

# Défendre les services publics : pour une appropriation collective des services publics

## Défendre les services publics : pour une appropriation collective des services publics

Marianne COUDROY, FOF-Bretagne

Les services publics, nous les rencontrons quel que soit notre mode d'exercice. L'école, bien sûr, où la gratuité nous semble naturelle, mais d'où les RASED ont bientôt disparu, l'hôpital et le médico-social, où le contrôle gestionnaire tend à prendre le pas sur les objectifs soignants. Mais c'est aussi la sécurité sociale qui encadre nos métiers. C'est pourquoi nous sommes concerné(e)s, par l'avenir de ces secteurs, à l'heure où privatisations et concurrence sont des valeurs qui priment sur solidarité et bien commun.

Voici quelques textes extraits du dossier « Services publics, passer à l'offensive » paru dans le n°34 du journal « Cerises, la coopérative ».

Téléchargeable sur <https://ceriseslacooperative.info/cerises/les-anciens-numeros/>

On tend à considérer en France que l'existence des services publics fait partie du paysage, constitue un élément du pays. Remises en cause et privatisations font souvent l'objet de mobilisations. Tout ceci est fort légitime. Mais des questions se posent si nous voulons que cette défense des services publics ne se limite pas à une préservation de l'existant. Pourquoi des services publics ? S'ils se fondent sur les besoins essentiels, quels en sont les périmètres ?

(Vassalo, p.7)

### **Des luttes essentielles qui restent sans succès**

Des conflits nombreux traversent les services publics. Dans le domaine de la santé, les soignant.es au bord de l'épuisement mènent le combat pour avoir les moyens d'accomplir leur mission. Ils et elles sont soutenu.es par la majorité de la population.

Une grève majoritairement suivie par les enseignant.es a marqué la rentrée de janvier. Mais depuis des années la part des dépenses consacrées à l'Éducation continue de baisser proportionnellement aux richesses créées dans le pays. Et les inégalités se creusent.

(Équipe de rédaction de Cerises, p.5)

## Défendre les services publics : pour une appropriation collective des services publics

Les luttes pour les services publics sont loin d'être toutes victorieuses. Elles sont trop souvent réduites à la protestation des personnels. Ils ont raison de se battre mais ne serait-on pas plus forts si on en revenait aux fondements ? Pour avancer, on ne peut plus en rester à la seule défense des acquis. L'enjeu ne se limite pas à défendre les services publics comme on défend son entreprise mais de savoir si nous allons vers une société où chacun/e est livré à lui ou à elle-même détruisant ainsi le corps social.

(Zarka, p.6)

### **Enjeux et missions des services publics**

Les services publics sont un signe d'égalité, chacun.e doit pouvoir y accéder sans conditions de revenus. La gratuité en est une marque de fabrique. Depuis des années les services publics sont malmenés tant le système a besoin de conquérir de nouveaux marchés pour sa survie et de la manne des fonds publics pour se financer.

(Équipe de rédaction de Cerises, p.4)

Voulons-nous une société où chacun, chacune est livré.e à lui-même ou elle-même ? Ou voulons-nous une société de la mise en commun à partir des besoins essentiels ? Santé, éducation, transports, justice, énergie, eau, communication, logement... le périmètre doit faire l'objet d'un débat public. Permettre l'accès de toutes et tous à égalité à un bien commun implique de sortir du marché, de la concurrence. Marché et services publics sont incompatibles. Pour répondre aux enjeux sociaux et écologiques, les services publics ne sont-ils pas essentiels ?

Service public ne se confond pas avec Étatisation. L'État n'est pas le garant d'un bon fonctionnement des Services Publics, nous en faisons tous les jours l'expérience. Pour autant, l'autogestion à une grande échelle est-elle possible ? Comment articuler démocratie à l'échelle locale et à l'échelle nationale voire européenne ? Comment usagers et salariés peuvent-ils faire démocratie ensemble au sein des services publics ?

(Équipe de rédaction de Cerises, p.5)

Les services publics ne peuvent être ni de l'ordre de la marchandise ni espaces de rendement financier. Il n'est pas sûr que l'électrification du moindre village ait été à l'époque une opération financièrement rentable mais c'était l'accomplissement d'un droit à l'égalité de traitement. Il s'agit d'assurer à l'ensemble de la société (quels que soient les revenus) :

# Défendre les services publics : pour une appropriation collective des services publics

la santé ; l'éducation ; un minimum de sociabilité : la poste, les transports en commun... l'éclairage et le chauffage... Et on pourrait faire mieux : la gratuité du logement social et des transports urbains.

L'expérience montre qu'il n'y a pas d'espace pour détruire « un peu » ou sauver « un peu » les services publics en défendant un état des lieux malmené déjà depuis plusieurs décennies mais que dès aujourd'hui : ou l'accès à la santé est gratuit pour toutes et tous et c'est le seul moyen qu'il y ait égalité ou il devient marchandise : il y a déjà des femmes et des hommes qui renoncent à se soigner.

Et l'on voit comment à défaut de service public le logement est devenu un luxe et pour beaucoup une course d'obstacles.

Que des fortunes se construisent sur des vaccins ou sur les Ehpad ou le logement est contraire à toute mise en société. Si l'on additionne les 90 milliards de dividendes versés aux actionnaires, les différents cadeaux fiscaux faits aux grandes entreprises, la fraude fiscale et à la Sécu, les paradis fiscaux... les capitalistes empochent l'équivalent de la masse salariale de la fonction publique.

(Zarka, p.6)

## **Pour une appropriation collective des services publics**

Qui gère ? Qui décide ? Traditionnellement on fait de l'État le garant de l'égalité territoriale. On confond « public » et « État ». C'est un abus de langage : « public » ce sont « les gens ». Cela ne veut pas dire que gérer les services publics par les gens déboucherait sur un émiettement géographique pour cause de proximité. La gestion de la Sécu durant les premières années de son existence prouve le contraire.

Participer au fonctionnement d'EDF ou de la SNCF à partir de son expérience personnelle n'implique pas que cette expérience se prive de celle des autres. L'autogestion n'est pas réservée aux petits espaces, des expériences historiques ont démontré le contraire.

(Zarka, p.6)

Même la République la plus démocratique ne suffit pas à justifier des services publics si ne sont pas définies les raisons qui en fondent l'existence. Certes le vivre ensemble, le besoin d'égalité et de justice obligent à proposer des « systèmes » d'accès « universels » hors toute discrimination. Le principe de

## Défendre les services publics : pour une appropriation collective des services publics

péréquation territoriale participe de cette volonté d'une égalité de traitement où que l'on soit dans le pays, pour accéder à l'énergie, au timbre-poste ou au transport scolaire. Ce fut le cas pour le ferroviaire.

Mais aujourd'hui l'accès aux télécommunications et à internet, les modes de garde de la petite enfance, l'accompagnement des plus âgés/es, ne sont-ils pas des besoins vitaux, de base qui devraient entrer dans ce périmètre ? Pour l'eau, l'école, le handicap, ou la question alimentaire, le sujet mérite d'être posé. Si l'on ajoute le logement et la santé, on peut répondre que la nécessité d'assurer à chacun-e et à tout le monde l'accès aux besoins de base constitue le fondement des services publics. Dans des conditions qui – évidemment – évoluent avec l'évolution de la société et des usages.

Si la réponse aux besoins sociaux et vivriers est le fondement de services publics, force est de constater que leur périmètre ne peut être unique. La production d'électricité, de fret ou de transports ferroviaires (longs trajets) dépasse les frontières nationales. Les bassins aquatiques sont bien plus larges que celui de la consommation de l'eau et de l'assainissement. La fibre se pose en bas de chez soi quand sa communication traverse la planète. La formation de professionnels/ les compétents/es ne peut se faire uniquement dans la crèche ou l'EHPAD du quartier. Un débat large doit donc préciser ces périmètres. Et déterminer ce qui dans des besoins exprimés ne relèverait pas de l'essentiel : l'avion, l'ultra mobilité, la livraison à domicile en 5 minutes, par exemple.

Répondre aux besoins vitaux pour favoriser le collectif, ne pas laisser chaque personne face à ses problèmes, construire une ambition partagée, « le vivre ensemble », surtout si l'on affirme haut et fort l'impératif d'une transition autant écologique que sociale, amène inmanquablement à interroger le mode de fonctionnement de ces services publics. Aller au bout de cette réflexion suppose de travailler une appropriation collective qui mette en synergie, en coopérative, usagers, agents professionnels, producteurs, populations, communes, de façon à ne laisser cette gestion ni aux mains de techno-bureaucrates aussi éclairés soient-ils, ni sous la coupe d'un appareil d'État ou d'un pouvoir qui en ferait un outil de sa domination. C'est donc bien la question de l'autogestion des services publics, dans des procédures transparentes et au sein de périmètres adaptés. Qui mieux que les intéressés/es eux-elles mêmes peuvent être garants de leur bien collectif, partagé, public ?

(Vassalo, p.7)